**NATIONS UNIES** **A**

# Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/51/599
30 octobre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

Cinquante et unième session
Point 92 de l'ordre du jour

LA SITUATION DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS DE CROATIE

Rapport de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

Rapporteur : M. El Walid DOUDECH (Tunisie)

1. À sa 3e séance plénière, le 20 septembre 1996, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante et unième session la question intitulée "La situation dans les territoires occupés de Croatie" et de la renvoyer à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission).

2. La Quatrième Commission a examiné cette question à sa 7e séance, le 22 octobre 1996 (voir A/C.4/51/SR.7).

3. À sa 7e séance, la Quatrième Commission, à la demande de la Croatie, a décidé de reporter l'examen de cette question à la cinquante-deuxième session de l'Assemblée générale et a recommandé son inscription à l'ordre du jour provisoire de cette session (voir par. 4).

RECOMMANDATION DE LA COMMISSION DES QUESTIONS POLITIQUES SPÉCIALES ET DE LA DÉCOLONISATION (QUATRIÈME COMMISSION)

4. La Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision ci-après :

L'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), décide de reporter l'examen de la question intitulée "La situation dans les territoires occupés de Croatie" à sa cinquante-deuxième session et de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de cette session.

---

96-29772 (F) 011196 011196